



Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune :
<http://www.saint-angel.fr>

Printemps 2009

Le mot du maire :

L'équipe municipale a fait le choix d'investir dans une politique d'accueil : terrains à bâtir, réseaux, transports scolaires, agrandissement de l'école maternelle.

Elle espère que les nouveaux arrivants se sentiront très vite chez eux, et participeront au dynamisme de notre commune. Les associations sont le relais idéal pour se rencontrer, communiquer, s'apprécier.

Je vous donne donc rendez-vous cet été pour les différentes animations prévues par ces dernières.

Amicalement, Votre maire,

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h 30
Mercredi et samedi de 8h 30 à 12h
tél : 05 55 96 18 09
E-mail : st-angel.mairie@orange.fr



Fête du printemps



Des œufs multicolores exposés

Sommaire :

- Le Mot du Maire
- Les conseils municipaux
- Que s'est-il passé ?
- Réalisations
- Manifestations à venir
- Etat civil
- informations diverses

Conseil municipal du 27 mars 2009

- **Adoption des budgets primitifs 2009 :** Tous les budgets ont été approuvés à l'unanimité.

- **Budget principal :**

Le détail des sections de ce budget se présente ainsi :

- section de fonctionnement : équilibrée en dépenses et en recettes à la somme de **751 576,00 €**
- section d'investissement : équilibrée en dépenses et en recettes à la somme de **1 227 177,85 €**

Programmes :

- achat de biens : 10 000 €
- aménagement espaces publics : 26 092 €
- éclairage public : 90 471 €
- achat de matériel : 29 549 €
- aménagement du promontoire : 6 000 €
- réhabilitation bâtiments communaux : 53 770 €
- voirie : 130 000 €
- petit patrimoine rural : 8 000 €
- zone artisanale : 7 015 €
- réfection de l'appentis à l'église : 115 033 €
- salle de motricité : 154 617 €
- études Programme d'aménagement du Bourg : 20 000 €

Les principales recettes sont constituées du FCTVA (tva récupérée sur les travaux effectués en année N-2, soit 2007) 92 234,63 €, des subventions, de l'affectation du résultat de l'année N-1, soit 365 251,54 €, du virement de la section de fonctionnement, soit 265 136,08 € et du produit des ventes de terrains, soit 92 000 €

De plus, une subvention de 149 579,80 € du budget principal est versée au budget de l'eau.

- **Budget du service de l'assainissement :**

- Equilibré en fonctionnement à la somme de **14 369,42 €**
- Equilibré en investissement à la somme de **65 660,03 €**

Programme :

- études pour la station d'épuration : 59 529,76 €

- **Budget du service de l'eau potable :**

- Equilibré en fonctionnement à la somme de **195 282,92 €**
(dans cette somme est incluse la subvention versée par le budget principal de 149 579,80 €)
- Equilibré en investissement à la somme de **279 519,97 €**
(reprise du déficit de l'année précédente de 87 846,67 €)

Programme :

- renforcement des réseaux : 129 961,18 €

- **Budget des lotissements :**

- **Lotissement de la Gane :** équilibré à 18 876,45 €- ce qui correspond à la vente des 2 derniers lots)
- **Lotissement les Hortiers :** équilibré à 512 686,01 € (reprise des stocks des terrains aménagés) – reste 3 lots à vendre

3-Suppression des budgets annexes des sections de Beaune et Cussac

Monsieur le Maire informe que les budgets des sections doivent être présentés en budgets annexes uniquement lorsqu'une commission syndicale est constituée.

Or, les sections de Beaune et de Cussac n'ayant pas de commission syndicale, les opérations budgétaires doivent être reprises à l'intérieur du budget communal et ventilées sur un état spécial annexé au budget principal.

Le conseil municipal décide de se mettre en conformité avec la réglementation et donne tous pouvoirs au Maire pour faire le nécessaire.

4-Vote des taux d'imposition des quatre taxes directes locales en 2009

A l'unanimité, le Conseil municipal fixe les taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 2009, dans les conditions suivantes :

- taxe d'habitation : 5,00%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,81%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 79,52%
- taxe professionnelle : 13,67%

Ces taux sont équivalents à ceux pratiqués en 2008.

Il est précisé que le produit fiscal attendu en 2009, dans ces conditions, est évalué à 376 220,00 euros

5-Vote des subventions

A l'unanimité, le Conseil municipal dresse le tableau des subventions attribuées aux associations. Ce tableau fait ressortir un montant de subventions de fonctionnement versées aux associations égal à 7 500 €

6-Convention pour l'utilisation des déchetteries Ussel et Meymac à signer avec la Communauté de communes

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la Communauté de communes Ussel-Meymac-Haute-Corrèze. La participation financière s'élève pour l'année 2009 à 13 312,90 €

7- Convention entre l'Etat et la commune pour la mise en place d'un programme d'aménagement de bourg

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention à intervenir entre l'Etat et la commune de St Angel pour la mise en place d'un programme d'aménagement de Bourg.

8-Demande de subvention Eclairage public à La Tannerie et aux Roches

Monsieur le Maire propose l'extension de l'éclairage public route de la Tannerie et zone des Roches pour un montant TTC des travaux de 32 265,87 €

Le conseil municipal approuve ce projet et sollicite du Conseil Général une subvention départementale de 35%.

9- Révision du Loyer de LA POSTE

Monsieur le Maire informe le conseil que le bail des locaux abritant le bureau de Poste est arrivé à échéance et propose le renouvellement à compter du 1^{er} juillet 2009.

Le conseil municipal valide la proposition pour un bail dont le montant annuel est fixé à 1 602,00€

11- Recrutement d'un agent occasionnel

Le conseil municipal décide de recruter pour la période du 3 mai au 30 juin inclus un agent non titulaire occasionnel pour effectuer l'entretien des espaces verts, dans l'attente de la création d'un emploi d'adjoint technique territorial prévue au 1^{er} juillet 2009.

12- Création d'un emploi d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est souhaitable de créer un emploi d'adjoint technique à temps non complet (20H/semaine) pour effectuer l'entretien des espaces verts et le nettoyage des voies et espaces publics. Le conseil municipal approuve cette création prévue au 1^{er} juillet 2009.

13- Vente de terrains à La Tannerie

Monsieur le Maire informe le conseil que la parcelle cadastrée ZY n°218, lieudit la Tannerie a été divisée en 4 lots constructibles.

Le conseil municipal approuve cette division et autorise les ventes suivantes :

- parcelle ZY n°220, superficie 17 a 59 ca au prix de 5€ au profit de Melle Vanessa Roossens et Julien Rouby
- parcelle ZY n° 221 et n° 223 au prix de 5 € au profit de Melle Mélanie Labarre et M. Vaz da Costa

14- Achat d'une licence IV

Le conseil municipal décide d'acheter la licence IV à Melle Christine Meilhac au prix de 3 000 €

16- Aide sociale d'urgence

Monsieur le Maire propose de verser une aide sociale de 120 € à une famille rencontrant des difficultés financières. Le conseil municipal valide cette proposition.

Questions diverses :

L'association du YOGA ne fonctionnant plus, le bureau a décidé de reverser la somme d'argent dont elle dispose à l'Amicale Sports et Loisirs.

Conseil municipal du 28 mai 2009

1- Installation classée : Enquête publique : Société des panneaux d'Isoroy en vue d'obtenir une autorisation pour la régularisation administrative d'une usine de fabrication de panneaux de fibres de bois de moyenne densité située Z.I. de l'Empereur à Ussel

Après exposition des faits et en expliquant que la commune se trouve comprise dans le rayon de 3 kilomètres dans lequel doit avoir lieu l'affichage de l'enquête, le conseil municipal émet un avis favorable sur la demande d'autorisation précitée.

2- Programme d'aménagement du Bourg

Le conseil municipal décide de redéposer une demande d'agrément (la demande faite en 2008 doit être refaite) pour engager la procédure d'aménagement de « Bourg-Centre » (P.A.B.), ainsi que les études correspondantes dès 2009.

3- Instauration du droit de préemption urbain

L'article L 211.1 du Code de l'Urbanisme offre la possibilité aux communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé, d'instituer, sur tout ou partie des zones urbaines ou d'urbanisation future, telles qu'elles sont définies au PLU, un droit de préemption. Ce droit de préemption permet à la commune de mener une politique foncière en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement par l'acquisition de biens à l'occasion de mutations.

Après délibération, le conseil municipal décide d'instituer le Droit de Préemption Urbain sur les zones urbaines classées en U et les zones d'urbanisation futures classées en AU.

4- Convention de maîtrise d'œuvre pour le programme de travaux à réaliser en 2009 en forêt communale

Des travaux de nettoyage en forêt communale sont prévus en 2009 pour un montant HT de 4 681 € Pour ce faire, l'ONF présente sa convention de maîtrise d'œuvre correspondante pour un montant TTC de 1 566,76 €

Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

5- Augmentation des loyers des logements conventionnés

Le conseil municipal décide d'appliquer l'augmentation prévue par la loi pour les logements conventionnés au 1^{er} juillet de 2,83% par rapport au loyer antérieur. (2 abstentions pour l'augmentation des loyers)

Le conseil décide d'engager une réfection des appartements de la résidence en commençant par le chauffage.

7- Contrat occasionnel pour visite de l'abbaye durant l'été

Une visite guidée et gratuite de l'abbaye est prévue les mercredis de juillet et août, à partir de 17 h 30, pour une durée de 2 h, soit 16 h au total.

Le conseil municipal souhaiterait faire prendre en charge le salaire de l'agent qui assurera la visite par une association (Carrefour des Arts et du Patrimoine) en utilisant le chèque emploi associatif. Le conseil attribuera une subvention exceptionnelle, du montant des charges salariales et patronales, à l'association pour couvrir les frais de personnel.

8-Démarches à effectuer afin de finaliser la procédure de reprise des tombes aux cimetières

La commune a engagé une procédure de reprise des tombes en état d'abandon aux cimetières en 2005. Suivant les textes en vigueur, cette procédure a duré trois ans et est arrivée à son terme le 28 avril 2009. Cette procédure concernait les sépultures de plus de trente ans d'existence et dont la dernière inhumation a plus de dix ans.

Après délibération, le conseil municipal décide de ne reprendre aucune sépulture et de laisser les tombes abandonnées en l'état.

9-Recensement de la population en 2010 : désignation d'un coordonnateur communal et prévision de 2 agents recenseurs

Le dernier recensement a été réalisé en 2005. L'enquête aura lieu du 21 janvier 2010 à la première semaine de mars par 2 agents recenseurs qui seront désignés ultérieurement.

Henri Bringaud est désigné coordonnateur communal.

10-Préparation à la gestion de crise de pandémie grippale : désignation de correspondantes

Sylvette Audy et Fabienne Coudert seront les correspondantes.

11-Subventions : Collecte du Bleuets de France et office de Tourisme

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 40 € à l'Office national des anciens combattants pour compenser la non collecte des Bleuets de France.

L'Office de Tourisme d'Ussel, durant l'été 2008, avait mis à la disposition de la commune un salarié pour assurer les visites guidées de l'abbaye. Le coût revenant à St Angel était de 78,72 € correspondant aux frais de déplacement.

Le conseil municipal a décidé de verser une subvention exceptionnelle à l'office de Tourisme de 150 € pour compenser et les remercier de la mise à disposition de cet agent.

12- Questions diverses

Information concernant l'organisation scolaire à la rentrée : 4 j/semaine (inchangée)

Equipement numérique pour l'école : devis de 11 000 € HT avec subvention de 9 000 €

Il a été soulevé le problème du remplacement des agents communaux à l'école lors d'arrêt maladie : en effet, il faut trouver un remplaçant pour assurer les absences.

Désignation de responsables pour le suivi de la location de la salle polyvalente :

Pierre Peuch, Nathalie Dumas, Fabienne Coudert et José Ribeiro sont chargés du suivi de la location de la salle polyvalente (état des lieux, nettoyage,...)

Que s'est-il passé ?

- Repas de la chasse le 7 mars : 80 personnes sont venues apprécier, dans une ambiance conviviale, le repas organisé par la société de chasse de Saint-Angel présidé par Mr Roux. On pouvait admirer les animaux des bois dans un décor installé sur la scène de la salle polyvalente.
- Sylvette Audy et Marie-Line Farges ont visité la micro-crèche expérimentale de Sornac portée par une association de parents de cette commune. Ces élues peuvent renseigner toute personne intéressée.
- Réunion syndicat de la Diège :
- PLU : Le Plan Local d'Urbanisme est terminé, consultable à la mairie et sur le site de la commune.
- Christine Meilhac a cessé son activité. L'épicerie a fermé au mois de

- Pétition des élus pour soutenir la Chéridoine : Les élus ont soutenu le théâtre La Chéridoine qui devait être privé d'une partie des subventions de l'état, ce qui aurait gravement perturbé le fonctionnement et la programmation du théâtre. La subvention a été renouvelée.
- Visite de soutien du Maire à BMS : Le maire, représentant le conseil municipal, a été témoin de son soutien aux salariés de Bristol Meyers Squibb en grève.
- Le conseil municipal a témoigné de son soutien aux employés de Stratifance privés d'une partie de leur salaire.
- Carnaval du RPI le 14 mars : Les enfants du RPI, leurs parents, leurs enseignantes et employées à l'école se sont retrouvés très nombreux à la salle polyvalente de Valiergues pour un défilé costumé. Chants et danses ont ponctué le repas et la soirée organisés par l'association des parents d'élèves.
- Conférence de Luc de Goustine le 15 mars : l'association Carrefour des Arts et du patrimoine avait invité Luc de Goustine, historien et écrivain pour une conférence consacrée à « la grande peur de Saint-Angel en juillet 1789 ». 70 personnes ont applaudi chaleureusement le conférencier.
- Parution du guide Chamina avec le chemin de randonnée de St Angel. Le parcours est en ligne sur le site, il peut aussi être retiré en mairie.
- Le panneau de départ du chemin de randonnée, financé par le Conseil Général, a été posé sur la place. Il indique le plan et la durée du parcours.
- Fête du printemps le 21 mars : Le comité d'animation de la commune a fêté de jolie façon l'arrivée du printemps. Les enfants déguisés ont défilé derrière monsieur Hiver avant de se retrouver sur le parvis de l'église où les flammes ont dévoré le mannequin. Puis est venu le printemps représenté par un grand soleil et des fleurs en papier. Le cortège a ensuite rejoint la salle polyvalente où parents, amis, villageois se sont retrouvés pour un repas aligot et une soirée dansante et karaoké.
- Changement de propriétaires à l'Auberge : Mme et Mr horaires d'ouverture
- Randonnée des œufs le 12 avril : Dimanche, une quarantaine d'enfants et leurs parents sont partis à la recherche des œufs autour du Prieuré de Saint-Angel organisée par l'Association du Carrefour des Arts et du Patrimoine. Ecoliers du RPI, vacanciers, collégiens, enfants des communes voisines, ont suivi le plan qui leur était distribué pour glaner les œufs tant convoités. Partis de la place de la mairie sous une pluie battante, ils se sont dirigés vers le four communal, la fontaine, la digue de la Gouttade, ont emprunté l'escalier qui monte aux terrasses pour trouver des œufs dans la tour, puis à la croix du vieux cimetière et enfin dans le « potager » du Prieuré. A chaque étape ils ont dû répondre à une question posée par Henri, Pierrick, Daniel, Julien, Fanny et Jennifer qui les attendaient et distribuaient des friandises. Cette année les enfants ont eu la surprise de découvrir Marius, un adorable poney, amené pour l'occasion par Ingrid, et qui s'est prêté volontiers aux caresses et aux photos sur le parvis. Pour certains parents et leurs enfants, ce fut l'occasion de découvrir un joli coin de Saint-Angel. Un petit texte explicatif était d'ailleurs joint au plan. Un atelier de dessin installé à la mairie attendait ensuite les enfants, et les bénévoles de l'association ont servi du café des boissons et des crêpes. Malgré la pluie et grâce à l'initiative des papas qui ont monté une pergola en toile en un temps record, les dessins réalisés ont été exposés comme chaque année, sur la place de la mairie, bien à l'abri. Une photo collective avec Marius a clôturé cette matinée qui a laissé plein de couleurs sur la place.
- Repas des aînés de la commune le 25 avril : Une centaine de personnes étaient réunies à la salle polyvalente pour déguster le repas préparé par le cuisinier de l'Auberge et servi par le conseil municipal.
- Groupama
- ADCU
- Cérémonie du 8 mai
- 17 mai, le thé dansant des Liserons a réuni environ 80 personnes.

- Le Rotary Club a demandé à visiter le Prieuré. Philippe Cuisinier a assuré le commentaire de cette visite. Le club a fait un don de 100€ à l'association. Carrefour des Arts et du Patrimoine
 - ASSA : l'équipe féminine de foot saint-angéloise est championne de la Corrèze. Le 21 mai, lors de la journée du foot féminin organisée à Meymac, les filles ont été finalistes de la Coupe de la Corrèze contre les PTT de Brive.
 - Le foot masculin : L'équipe 1ère en 4ème division poule D termine championne de cette poule avec 63 points (6 points de plus que le 2ème Saint Exupéry). Le dernier match s'est déroulé à Bugeat le 25/05/09 gagné 6-2. L'équipe accède donc à la division supérieure grâce à une très belle saison (un seul match perdu et plus de 80 buts inscrits).
L'équipe réserve en 5ème division a malheureusement terminé la saison par un forfait général faute d'effectifs suffisants (jours fériés...).
- L'assemblée générale du club se déroulera à la salle des fêtes le 6 juin 2009 à partir de 18 H afin de dresser le bilan de cette saison et de préparer la prochaine. Nous souhaitons la présence d'un maximum de personnes de Saint Angel désireuses de s'investir dans le club l'année prochaine.
- Un tournoi aura lieu certainement courant août 2009 mais la date n'est pas encore fixée.
- Le club remercie la commune de Saint-Angel, ses représentants et les personnes qui les ont soutenu tout le long de la saison.
- Du 21 au 24 mai, l'Amicale des pompiers de St Angel a organisé un voyage en Navarre. 34 personnes (pompiers, anciens pompiers et leur famille) se sont rendues en car à Pampelune, San Sébastian, Biarritz. Visites et dégustation de produits régionaux étaient au programme dans une très bonne ambiance.
 - Le 25 mai, un bal des enfants a réuni deux classes de l'école maternelle à la salle polyvalente de Saint-Angel. Les enfants ont dansé et également pique-niqué.
 - Au théâtre la Chéridoine, on a pu voir Raoul Fichel (blues) l'augmentation (création la Chéridoine dont une représentation en soutien à BMS), Nilda Fernandez (chanson), Jacques Bertin (chansons), une nuit d'amour... (théâtre)

Réalizations et projets

- Dossier alimentation en eau potable : Travaux effectués sur le tronçon la Tannerie-Sauvet, . La route de la Tannerie et des Clidières sera refaite pendant l'été par l'entreprise Corvisier.
- Dossier Assainissement :
- Route du Pradal : sécurisation du bas-côté, arrasement des talus, création d'emplacements de croisement.
- Déplacement des jeux au lotissement des Moulinots afin de les éloigner du pylône.
- Dossier Prieuré : Montée de l'église refaite, rampe centrale prévue à poser, appentis rénové, nettoyage et entretien des terrasses, réflexion pour l'aménagement du parvis en cours.
- Salle de motricité de l'école : réception des travaux prévue fin juin.
- Butte au stade : un talus a été érigé afin d'empêcher l'entrée des voitures et cyclos par la pelouse.
- Eclairage public : Extension du réseau prévue à la Tannerie et zone des Roches.
- Entretien espaces verts en cours
- Achat de jeux pour le lotissement de la Gane
- La fontaine sera réparée après une nouvelle panne sur une des pompes.
- Diagnostic chauffage : Un rendez-vous a été pris en juin avec la technicienne du Parc pour étudier la possibilité de faire des économies de chauffage dans les bâtiments de la mairie, poste et école.

Manifestations à venir

- Samedi 13 juin 2009 à 20h30 : **concert à l'abbaye** organisé par l'association Carrefour des Arts et du Patrimoine : l'organiste Erik Feller propose un voyage autour des plus belles orgues d'Europe, un spectacle-concert multimédia avec grand écran pour découvrir l'intimité de ces instruments prestigieux. Réservations possibles -sans placement numéroté- au 05 55 96 18 31
- Samedi 20 juin, **fête de la musique** organisée par le Comité d'Animation sur la place de la mairie, concert gratuit. En première partie à partir de 20h, groupe de rock, puis le groupe Singlar Blou (rock agricole). Buvettes, grillades.
- Jeudi 25 juin : **sortie à Murat le Quaire** organisée par le club des Liserons (visite du musée de la Toinette, des Orgues de Bort, déjeuner au restaurant)
- Samedi 27 juin, **fête de l'école** à la salle polyvalente de Mestes
- Mercredi 8 juillet **visite commentée** du Prieuré à 17h30 (gratuit)
- Le 11 juillet : **Inter-villages** organisé par la Tourette
- 13 juillet 2009, l'Amicale des sapeurs pompiers de Saint Angel organise un **méchoui animé** avec l'orchestre AMBIANCE à partir de 19h place de la mairie. Réservations auprès du bar-tabac Deroo au 05 55 96 18 07. Le prix de la soirée est de 15€ Tombola : un voyage de 4 jours et 3 nuits à gagner sur la Costa Brava.
- Mercredi 15 juillet **visite commentée** du Prieuré à 17h30 (gratuit)
- Mercredi 22 juillet **visite commentée** du Prieuré à 17h30 (gratuit)
- Du 23 au 25 juillet 2009, **Création culturelle en Millevaches : Ligne(s) de Partage**, 1ère édition : Trois jours de voyage enchanté dans l'imaginaire du Territoire du Parc naturel régional de Millevaches ... Une histoire pour trois jours : *Le Roi du Silence*. Cet évènement artistique, touristique, tout public, est une création collective émanant du territoire. Les pique – niques proposés sur les chemins seront constitués uniquement à base de produits du territoire du PNR. Les repas du soir seront proposés au public par des restaurateurs du territoire. Réservation obligatoire pour la balade du jour et la soirée, pour la balade du jour ou la soirée seulement, pour les trois jours de voyage. Accès balades et soirées de spectacles : payant (réduction pour les familles, groupes, étudiants et demandeurs d'emplois, gratuit pour les moins de 12 ans). Pique-niques et repas : payant. Renseignements : 0810 19 23 87 / info@pnr-millevaches.fr
- Du 25 juillet au 6 août : **exposition de peintures et sculptures** à la salle capitulaire organisée par l'association question de reg'art
- Mercredi 29 juillet **visite commentée du Prieuré** à 17h30 (gratuit)
- Mercredi 5 août **visite commentée du Prieuré** à 17h30
- Samedi 8 et dimanche 9 août : **fête médiévale** organisée par les Chevaliers de Ventadour : animations du samedi 14h au dimanche soir avec taverne, crêperie, repas médiéval, camp médiéval, troupes de musique et danses médiévales, jongleurs, échassiers...
- Mercredi 12 août **visite commentée** du Prieuré à 17h30 (gratuit)
- Dimanche 16 août : **fête de la batteuse** à St Angel organisée par le comité d'animation st angeleois : coupe du seigle, confection des gerbes, fléaus, batteuse sur la place de la mairie...
- Mercredi 19 août **visite commentée** du Prieuré à 17h30
- Mercredi 26 août, **visite commentée** du Prieuré à 17h30
- Premier week-end de septembre : **fête de la Saint Gaudens** organisée par le comité d'animation
- 3^{ème} week-end de septembre : **Journées du patrimoine** organisée par l'association carrefour des Arts et du Patrimoine

Etat civil

Naissance : Lana Emma Christianne PELLEGRIN le 7 mars 2009

Décès : Denise ROSINSKI, le 26 mars 2009

Simone FUMAT, le 28 avril 2009

Informations diverses

- Il y a toujours une forte demande de garde d'enfants à Saint Angel émanant de personnes de la commune ou même de communes alentours ou plus éloignées (St Angel est un lieu de passage pour les gens qui vont travailler). Tout personne intéressée peut se renseigner à la mairie ou contacter directement le Conseil Général pour être agréée.
- Les agents de l'ONF sont entrain de refaire le plan d'aménagement des forêts communales de St Angel. En effet, les 320 hectares de la commune sont gérés par l'Office National des Forêts.
- Site internet : vous pouvez retrouver ce bulletin ainsi que les précédents sur le site internet de la commune.
- Poste : Dans le cadre de la restructuration de la Poste avec sa transformation en "Banque Postale", le bureau de Saint-Angel fait partie des très nombreux bureaux menacés de disparition. La Municipalité a décidé de mettre tout en oeuvre pour le maintien du bureau de la commune au moins en l'état, avec ouverture les samedis jusqu' à midi. Les représentants de la Direction Départementale, lors de la rencontre du mois d'avril avec la délégation du Conseil Municipal conduite par son Maire se sont vu réaffirmés cette volonté. Les pétitions montrant le soutien des saint-angélois à leur service public leur ont été remises. Et le Bureau de Postes est toujours là ... Bien sûr rien n'est définitif! la pétition est toujours disponible à la Mairie.
- Permis de construire : 7 permis ont été délivrés depuis le 1^{er} janvier 2009.
- Terrains restant à vendre : 1 terrain au lotissement de la Gane et 3 terrains au lotissement des Hortiers sont encore disponibles.
- Visites commentées et gratuites de l'abbaye tous les mercredis à 17h30 à partir du 8 juillet jusqu' au 26 août.
- Plan Ecole numérique rurale : Les écoles du RPI ont été retenues pour être dotées d'un équipement numérique (matériel, logiciels, ressources numériques éducatives) subventionné à hauteur de 9000euros par l'Etat. La commune de St Angel est porteuse du projet.
- Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous a fait savoir que la demande du RPI Mestes-St Angel -Valiergues de fonctionner sur 4 jours et demi (école le mercredi matin) était refusée. Le fonctionnement resterait donc sur 4 jours à la rentrée.
- Le prochain conseil d'école se déroulera le 23 juin 2009
- Opéra à Sédières : Claude Montagné, co-directeur de la Chélidoine met en scène La Tosca un opéra de Puccini à voir au mois d'août. Renseignements/réservations au conseil général de la Corrèze.
- Les ateliers théâtre de la Chélidoine : adultes, adolescents et enfants peuvent pratiquer le théâtre sur la commune de St Angel à partir de l'automne. Renseignements au 05 55 72 55 84 ou sur le site www.lachelidoine.fr
- Du seigle a été planté sur le terrain communal de Conche pour être moissonné à l'ancienne lors de la fête de la batteuse le 16 août 2009
- Un livret destiné aux nouveaux arrivants est disponible à la mairie. Il contient diverses informations pratiques.
- Le fleurissement de la commune se fera comme habituellement courant juin.
- Vacances scolaires le 2 juillet
- La rentrée des classes sera le 2 septembre
- Les jeudis des Liserons s'arrêtent le 25 juin et reprendront le jeudi 10 septembre.

- Petites annonces à la mairie : Vous pouvez amener vos petites annonces (locations, ventes etc....) Elles seront affichées sur un des panneaux d'affichage extérieur. Des locations de maison sont actuellement ou seront bientôt disponibles à St Angel.
- Si vous souhaitez communiquer des informations pour compléter ce journal communal, vous pouvez les déposer à la mairie, les communiquer par mail à la mairie ou à marie-line.farges@wanadoo.fr



